

L'utilisation responsable
des réfrigérants

La CMMTQ remet ses
bourses d'excellence

Les règlements
municipaux, les codes
et les normes

Vitrine

**Cuisine et
salle de bains**



Calhoun

**Haute performance.
Excellente valeur.**

Robinet de chasse de 3 po.

Cote MaP de 1 000 g.

En versions allongée, ronde et ADA!



Rendez-vous à votre succursale
Wolseley locale ou magasinez sur
Wolseleyexpress.com



RÉALISEZ VOS PROJETS

Seulement chez **WOLSELEY** 



10

Vitrine
Cuisine et
salle de bains

4 Mot du président
Donner au suivant

17 Réfrigérants
L'utilisation responsable des réfrigérants :
rigueur et règlements

20 Mixité en chantier
Mélissa Gonthier reçoit
la bourse Jocelyne-Meunier-Desjardins

21 CMMTQ
La CMMTQ remet ses bourses d'excellence

24 75^e anniversaire de la CMMTQ
La CMMTQ obtient le mandat
de qualification professionnelle en 2001

26 Question-Réponse
Les règlements municipaux,
les codes et les normes



6 NOUVELLES DE L'INDUSTRIE



28 FORMATIONS DE LA CMMTQ

30 CALENDRIER

30 INFO-PRODUITS



31 BIENVENUE AUX
NOUVEAUX MEMBRES

Abonnement gratuit

L'abonnement à *IMB* est gratuit pour les personnes liées à la mécanique du bâtiment.

Remplir le formulaire sur bit.ly/AbonnementRevueIMB

Donner au suivant

Jean Turgeon, président de la CMMTQ

C'est un honneur pour moi d'avoir obtenu la confiance de mes pairs pour assumer le rôle de président de notre Corporation pour la prochaine année. Je tiens d'ailleurs à remercier Denis Beauchamp pour son apport à notre organisation et pour m'avoir aidé à me préparer à relever ce défi. Grâce à son soutien et à celui de notre directeur général Steve Boulanger, j'ai pu apprivoiser les fonctions clés de ce rôle au cours des dernières années. J'entreprends ce mandat avec enthousiasme en sachant que je pourrai compter sur la collaboration du conseil d'administration et des membres.

Interrogé récemment sur mes motivations à devenir président, je me suis souvenu d'un événement survenu il y a deux ans. Lors d'une assemblée générale, un membre a soulevé un point révélateur. Il a mentionné que les « gros » entrepreneurs ne comprenaient pas la réalité des plus petits. Même si, à l'époque, je n'ai pas réagi, son affirmation a fait ressurgir ma réalité de jeune plein d'ambition démarrant son entreprise.

Voilà 30 ans, j'ai pris la décision de me lancer en affaires alors que je devenais père pour la deuxième fois, que j'occupais un poste de responsabilité et que j'étais à la tête d'une équipe d'une douzaine d'employés dans une entreprise de plomberie. Je me souviens encore des doutes qui m'ont assailli lorsque j'ai répondu à mon premier appel de service. Qu'est-ce que je venais de

faire? Pourquoi donc avais-je lâché un travail et de bonnes conditions pour me lancer dans ce monde inconnu?

Le stress de ne pas réussir à subvenir aux besoins de ma famille, de ne pas être capable de réaliser mes ambitions, sans oublier celui de trouver un juste équilibre travail-famille, est encore bien présent à mon esprit. Au fil des ans, j'ai rencontré des personnes, clients et entrepreneurs, qui ont agi comme mentors ou qui m'ont simplement encouragé à poursuivre mes efforts pour construire une entreprise correspondant à ma vision.

J'aimerais aujourd'hui dire à ce membre que je l'ai bien entendu. Ses propos ont même été l'un des moteurs m'ayant incité à solliciter le mandat à la présidence. Je comprends fort bien la réalité des « petits » entrepreneurs (moins de 5 employés), qui constituent 85 % de nos membres. Plusieurs sont comme moi-même, des entrepreneurs de première génération.

Je suis aussi tout à fait conscient des réalités des entrepreneurs de deuxième et troisième génération. Je côtoie plusieurs d'entre eux et je connais les défis qui sont les leurs.

Voilà pourquoi il me semble primordial de vous exprimer mon désir profond d'être à votre écoute. Quel que soit leur statut, j'aspire à ce que chaque membre



soit entendu et appuyé par sa corporation. Mieux encore, j'espère pouvoir apporter mon humble pierre à votre édifice, en étant présent et en vous soutenant avec l'aide des membres du conseil et du personnel de notre organisation. Je suis redevable à mon industrie et à toutes les personnes que j'ai rencontrées qui m'ont permis de grandir. C'est une façon pour moi de « donner au suivant ».

Je vous invite donc à profiter des diverses activités du 75^e anniversaire pour échanger et pour nous faire part de vos attentes. Je vous donnerai plus de détails sur les objectifs de mon mandat en lien avec notre planification stratégique 2024-2027 dans la prochaine édition de la revue IMB.

Au plaisir de bien vous servir. **IMB**

**CONTINUER
À TRAVAILLER
SANS CORDON
D'ALIMENTATION**



Gen-Eye X-POD Plus®



Nouveau Gen-Pack™
Adaptateur de batterie.
(Batterie non incluse)

Vous pouvez maintenant inspecter des conduites loin d'une source d'énergie. L'adaptateur de batterie Gen-Pack offre une charge allant jusqu'à 12 heures, pour les endroits où l'accès à l'électricité est limité. Le Gen-Pack est vendu séparément.

Et ce n'est pas tout ! Vous pouvez également enregistrer sur une clé USB ou envoyer l'enregistrement à vos clients grâce à l'émetteur Wi-Fi intégré. De plus, vous pouvez connaître la distance parcourue par la caméra grâce au compteur de distance à l'écran.

Pour plus d'information, contactez les Agences Rafaes au 514 905-5684 ou visitez le drainbrain.com/français.

Jean Turgeon, nouveau président de la CMMTQ



Daniel Robert, Jennifer Hamel et Jean Turgeon

Jean Turgeon (Groupe Jenaco) a été élu président lors de la 75^e assemblée générale annuelle de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ), tenue le 9 mai dernier. Fondé en 1994, Groupe Jenaco se spécialise en mécanique du bâtiment (plomberie, chauffage et gaz naturel) dans les secteurs résidentiel lourd, commercial, institutionnel et industriel.

Le comité exécutif est composé par ailleurs de Jennifer Hamel (Laroche mécanique du bâtiment) qui occupe le rôle de vice-présidente, et de Daniel Robert (Kolostat-Krome) qui agit comme secrétaire-trésorier.

Par ailleurs, trois postes au sein du conseil d'administration étaient à pourvoir. Mario Pitre (Marconair) est un représentant de la spécialité CVAC

(chauffage, brûleurs au gaz naturel, brûleurs à l'huile et réfrigération), Jérémie Côté (Côté Expert en mécanique du bâtiment) représente la Région 2 (Laurentides et Lanaudière), et Jennifer Hamel (Laroche mécanique du bâtiment) représente la Région 4 (Québec).

Le conseil provincial d'administration peut également compter sur Vanessa Courchesne (Plomberie G. Courchesne inc.), Denis Carignan (Plomberie Denis Carignan), David Bouchard (Les entreprises Réal Bouchard), Alain Beaudoin (Alpha Combustion), Pascal Dumais (Plomberie Pascal Dumais), Brian Roussel (BRASS Mécanique du bâtiment), Matthieu Carbonneau (Lambert Somec), Danny Potvin (Plomberie Danny Potvin inc.), ainsi que le président sortant Denis Beauchamp (Beauchamp, Babin et associés).

Bonne nouvelle pour les résidus de CRD

En avril, l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) a présenté les résultats de son projet pilote de tri sur chantier des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) lancé en février 2023. Pas moins de 7 entreprises de différentes régions ont volontairement participé au projet pilote, permettant ainsi la réalisation de 11 projets. En excluant le temps de la main-d'œuvre, l'APCHQ a fait savoir que 6 des 11 chantiers étudiés ont enregistré une

légère diminution des coûts associés à la gestion des résidus de CRD.

En se basant sur le coût moyen de construction en 2023 d'une maison unifamiliale neuve au Canada (données fournies par la Société canadienne d'hypothèques et de logement), le tri en chantier ne représente que 0,1 % du budget total. Les résultats du projet pilote démontrent qu'en moyenne, le tri sur les chantiers a entraîné une



augmentation de 25 % du taux de valorisation des résidus produits. Il contribue ainsi à l'objectif de Recyc-Québec d'atteindre un taux de valorisation de 70 % de ce type de matière.

La tournée du président de la CMMTQ bat son plein

Dans le cadre du 75^e anniversaire de la CMMTQ, le président de la Corporation se déplace aux quatre coins de la province pour rencontrer les membres. Il est accompagné du directeur général et de l'administrateur de la région visitée. Cette initiative vise à donner aux membres l'occasion de discuter avec les administrateurs de la Corporation, de leur faire part de leurs préoccupations, de connaître les services offerts par le personnel et de célébrer cet anniversaire important.



Tournée du président en Outaouais.

Le 11 avril dernier, la tournée a débuté à Québec, lieu du premier siège social de la CMMTQ. Une soixantaine de membres ont assisté à cet événement marquant le lancement des

célébrations du 75^e anniversaire. Depuis, d'autres arrêts ont eu lieu en Outaouais et en Montérégie. En octobre et en novembre, des arrêts sont prévus au Bas-Saint-Laurent, en Estrie, en Mauricie, sur la Rive-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Tournée du président à Québec.

Montréal réglementera les fours à bois d'ici la fin de l'année

La Ville de Montréal présentera d'ici la fin de l'année un règlement afin d'encadrer l'utilisation des fours à bois, notamment ceux des pizzerias et des commerces de bagels.

Les émissions polluantes sont déjà réglementées dans les domaines du transport, de l'industrie et du chauffage au bois. « La prochaine étape, c'est la cuisson au bois. La pandémie a ralenti le processus, mais c'est



dans notre planification de l'année 2024 de déposer un projet réglementaire », a affirmé Marie-Andrée Mauger, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, et responsable de la transition écologique et de l'environnement.

Un tel resserrement réglementaire suscite beaucoup d'inquiétudes parmi les propriétaires de tels commerces.

Publication d'une nouvelle norme du BNQ

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a récemment publié la norme BNQ 3660-001, *Manuel de conception des réseaux municipaux de distribution d'eau potable*. Le manuel s'applique à la conception de nouveaux réseaux d'eau potable, mais aussi à la modification et à l'expansion des réseaux existants.

Dans ce contexte, de grands principes directeurs ont guidé le choix des thèmes devant être abordés et la rédaction des différents chapitres et articles. Ces grands principes sont la préservation des ressources naturelles et de l'environnement, le maintien de l'intégrité des infrastructures enfouies pour assurer leur pérennité, la préservation de la qualité de l'eau potable distribuée, la protection de la santé des consommateurs, l'élimination des dangers à la source, la santé et la sécurité des opérateurs, l'intégration des principes de développement durable ainsi que la considération des préoccupations liées aux changements climatiques.

Adoption d'une loi pour décarboner les bâtiments

L'Assemblée nationale du Québec a récemment adopté la *Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique*. Elle vise l'atteinte de deux principales cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des bâtiments d'ici 2030 : 50 % des émissions liées au chauffage (par rapport à leur niveau de 1990), et 60 % des émissions liées au chauffage du parc immobilier gouvernemental (également par rapport à 1990). Selon le gouvernement, ces émissions seraient responsables de 9,1 % des émissions de GES totales du Québec.

Cette loi renforce le rôle du ministre en lui permettant d'instaurer des exigences de déclaration et de cotation ainsi que des normes de performance environnementale pour tous les types de bâtiments. Elle permet également d'établir des normes en matière de travaux de construction pour tous les types de bâtiments, et ce, pendant tout leur cycle de vie. Par ailleurs, la réglementation découlant de la loi contribuera à alléger la charge sur le réseau d'Hydro-Québec en périodes de pointe et générera des économies pour les propriétaires grâce à l'efficacité énergétique accrue de leurs bâtiments.

SFA Saniflo Canada célèbre ses 35 ans

Le fabricant SFA Saniflo Canada célèbre son 35^e anniversaire. SFA Saniflo Canada, l'une des 29 filiales mondiales du Groupe SFA, qui est à l'origine de la technologie de plomberie par macération, offre des systèmes de pompes de macération et broyeurs, de pompes de drainage, de pompes à condensats et des stations de relevage pour différentes applications dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. L'objectif de l'entreprise est de faciliter le travail des entrepreneurs et de réduire le temps d'installation des appareils, tout en offrant aux propriétaires et aux gestionnaires de bâtiments des solutions de haute qualité et abordables convenant à toutes les salles de bains, salles de lavages et cuisines.

Nomination chez Prospect, agent manufacturier

Prospect, agent manufacturier, annonce la nomination de Benoit Chapleau au poste de représentant (régions de Montréal et de la Rive-Nord).

Monsieur Chapleau compte plus de 15 ans d'expérience en service à la clientèle. Fondée au début de l'année, l'entreprise représente les produits des fabricants Bélanger-UPT, Symmons et SFA Saniflo.



Nouvelle voie d'accès à l'industrie de la construction pour les titulaires d'une AEP

Depuis le jeudi 28 mars 2024, la Commission de la construction du Québec peut délivrer un certificat de compétence apprenti à toute personne détenant une attestation d'études professionnelles (AEP) reconnue, créant de ce fait une nouvelle voie d'accès à l'industrie de la construction.

Ce changement découle des modifications apportées au *Règlement sur la délivrance des certificats de compétence* récemment publiées dans la *Gazette officielle du Québec*.

25/50

La CMMTQ souligne l'anniversaire de ses membres. Félicitations!

25 ANS

Plomberie Lagacé 2000 inc.
Saint-Cyprien

Chauffage Yvon Gadbois inc.
Sherbrooke

NGM Proulx inc.
Saint-Lazare

9059-7212 Québec inc. f.a. :
Plomberie Nord-Sud
Val-Morin

Plomberie Dorchester (1999) inc.
Sainte-Claire



Congrès annuel

du **12** au **14**
SEPTEMBRE 2024

Participez au prochain congrès qui célébrera le 75^e anniversaire de la Corporation; le rendez-vous de l'industrie de la mécanique du bâtiment à ne pas manquer.

Moments forts

- Plus de 12 activités de formation en 2 jours pour répondre à l'obligation de formation (en plomberie, chauffage, autres spécialités)
- Plusieurs conférenciers reconnus.
- Salon d'exposants ouvert toute la journée du vendredi avec cocktail en fin d'après-midi.
- Présence de nombreux partenaires.
- Soirée Maestria mettant à l'avant-plan le 75^e anniversaire de la Corporation.
- Un programme en marge du congrès, pour les accompagnateurs qui souhaitent découvrir quelques trésors de la région!

à l'**Hôtel**
Château-Bromont

Venez vivre des expériences enrichissantes tant sur le plan professionnel que personnel.

Inscrivez-vous AVANT
LE 19 JUILLET au cmmtq.org
pour profiter du tarif préférentiel!



Pour information
communications@cmmtq.org

Cuisine et salle de bains

Véritable tradition annuelle, la vitrine Cuisine et salle de bains, colligée par l'équipe de la revue *IMB*, présente les nouveaux produits de l'année 2024. Les fabricants continuent de répondre à la demande grandissante de la clientèle et des installateurs.

par Martin Lessard

BAINS

DXV

Baignoire de la collection Equility

La baignoire autoportante Equility Slim s'inspire de l'élégance discrète du mobilier contemporain. Spécialement conçue pour les petites salles de bains, la baignoire Equility offre tout le confort et la détente recherchés grâce à sa profondeur d'immersion d'environ 15 po. Légèrement courbée et profilée, sa forme distincte illustre l'excellence du design. Point de mire exquis, la baignoire Equility Slim promet une expérience exceptionnelle.



MAAX

Baignoire Finlay

La baignoire autoportante Finlay de 58 po, livrée en 2 pièces, est conçue pour les petits espaces. Dossier surélevé, drain réversible et trop-plein linéaire sont quelques-unes des caractéristiques de cette baignoire en AcrylX.



MAAX

Baignoire Pocono

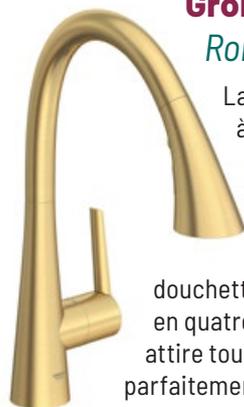
Cette baignoire autoportante Pocono de 58 po, livrée en 2 pièces, est conçue pour les petits espaces. Compatible avec le drain F2, elle est dotée d'un fond surélevé, d'un drain central et d'un trop-plein linéaire. De plus, la robinetterie peut être installée sur le rebord de la baignoire ou fixée au sol.



ÉVIERS ET ROBINETS DE CUISINE

Grohe

Robinet Zedra



La collection de robinets Zedra, à la fois efficace et esthétique, témoigne de l'innovation, de l'excellence et de l'engagement de Grohe pour faciliter la vie des utilisateurs. Ce robinet à douchette rétractable triple jet est offert en quatre couleurs. Son fini StarLight attire tous les regards et s'harmonise parfaitement aux tons chaleureux comme rafraîchissants.

Moen Robinet Smyth

La haute stature du robinet Smyth en fait une pièce maîtresse de la cuisine. La poignée présente des cannelures, rappelant de somptueux boutons de mobilier. La conception du bec rétractable présente des éléments décoratifs de type « shaker ». La technologie sans contact MotionSense Wave^{MD} comprend un capteur unique à la base du robinet, qui permet aux utilisateurs d'ouvrir et de fermer l'arrivée d'eau sans contact, d'un simple geste de la main.



Moen Robinet Tenon

Le robinet Tenon, commandé par voix et mouvements, intègre parfaitement la technologie intelligente à la cuisine moderne. Le capteur permet un réglage sans contact de la température et du débit d'eau par de simples mouvements de la main, tandis que les fonctions activées par la voix et basées sur une application offrent une personnalisation supplémentaire des commandes. Inspiré du style japandi,

ce robinet intelligent présente des courbes douces, des formes organiques et une poignée en teck.



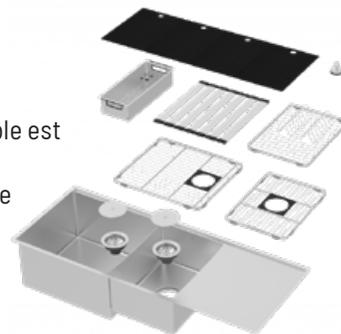
Tenzo Fine Plomberie Robinet Calozy

Découvrez la collection de robinets de cuisine Calozy de la gamme Tenzo Signature, qui allie parfaitement élégance et modernité. Fabriqués en laiton massif, ces robinets offrent une qualité incomparable. Sa douchette rétractable à deux jets, ornée d'un moletage en laiton unique, offre une prise en main agréable. Les robinets Calozy, offerts dans 10 combinaisons de couleurs, peuvent être assortis d'un distributeur à savon. À la fois raffinée et fonctionnelle, cette collection se distingue par sa polyvalence exceptionnelle.



Zomodo Évier Stratus Q

Cet évier avec égouttoir réversible est fait en acier inoxydable SUS304 (18/10) de haute qualité et durable avec un fini Microbrush. Les coins d'un rayon de 10 mm permettent un nettoyage facile. L'ensemble comprend des couvercles d'évier en Fibre-Rock^{MD} noir avec crochets muraux, des grilles inférieures, un panier à vaisselle, une passoire et un tapis à vaisselle pliable en acier inoxydable, des coussins d'insonorisation 3M et une trousse d'entretien de l'évier. Différentes options d'installation : encastré, affleurant ou sous plan.



Représenté par Agences Mario Stephenson

DOUCHES

Fleurco Base de douche ALT

Ses brides de carrelage prémoulées de 1,5 po améliorent l'étanchéité. Son seuil surélevé avec rebord de rétention d'eau procure une double protection. Ses seuils latéraux bas et étroits réduisent l'apport d'eau sur le seuil avant. Cette base est offerte dans ces configurations : alcôve avec drain centré (48 x 36 et 60 x 36 po); alcôve avec drain décentré, à gauche ou à droite (60 x 32 po); deux côtés avec drain centré, à gauche ou à droite (48 x 36 et 60 x 36 po).



Représentée par Agences Mario Stephenson

Groupe Zitta

Porte de douche Bellini 2.0

Facile à installer et offrant de nombreuses possibilités de personnalisation, la porte de douche Bellini 2.0 est conçue en verre de 8 et 10 mm. Dotée du traitement pour le verre Zitta Clean et du guide de bas de porte Zitta Clip facilitant l'entretien, elle se démarque par sa hauteur de 78,75 po, son mécanisme d'ouverture doux ainsi que par sa fermeture magnétique. Le porte-serviette intégré procure un espace de rangement supplémentaire. Offerte en noir, blanc, chrome et or.



Longevity

Bain-douche Horizon

Conçu pour être installé sur le sous-plancher, le bain-douche Horizon est offert en 1 ou 2 pièces avec drain à gauche ou à droite. La base de douche renforcée présente une grande solidité. La surface en acrylique non poreux est facile à nettoyer. Il peut être personnalisé avec une vaste gamme d'accessoires et d'options. Quelques fonctionnalités :

dossier ergonomique, porte-serviette en acrylique, porte-savon autodrainant. Plusieurs hauteurs de jupe : 19,5 po, 16 po ou 14 po (sans fond surélevé).

Représenté par Agences Mario Stephenson



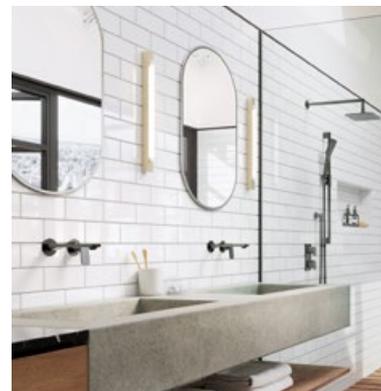
LAVABOS ET ROBINETS DE SALLE DE BAINS

Baril

Collection Petite

Fabriqués de composantes de première qualité, les robinets et accessoires de la collection Petite affichent des lignes délicates. Les produits sont offerts dans neuf finis, dont le noir titane, exclusif à cette collection. Ils sont faciles à

installer, grâce notamment à des systèmes sur tiges filetées (robinet monotrou) ou, pour les robinets de lavabo mural, d'un brut monobloc monté sur plaque d'acier. De plus, les robinets faits de laiton massif plus épais que la moyenne utilisent des cartouches haute performance.



DXV

Lavabo de la collection Equility



Le lavabo mural de 22 po Equility combine le meilleur du style contemporain et de l'élégance pour créer la salle de bains parfaite. Conçu pour les espaces restreints, le lavabo monotrou Equility présente des bords légèrement arrondis et des côtés inclinés. Soigné dans les moindres détails, le généreux bouchon de vidange en céramique ajoute à sa sophistication.

Il peut être soit monté seul ou combiné au meuble-lavabo et au robinet Equility, chacun vendu séparément.

Globe Union (Gerber)

Ensemble de douche Tribune

Cet ensemble de douche Tribune noir satiné comprend un robinet à pression équilibrée Treysta, une douchette à trois fonctions, une pomme de douche de 10 po Drench et un ensemble de barres coulissantes Versa. Chaque ensemble est composé d'éléments s'harmonisant à bon nombre de collections du fabricant.





Produits Neptune

Complète
Facile à installer
De qualité

Produits Neptune présente
la **série Entrepreneur**.

Au design pratique et fonctionnel,
elle est tout indiquée pour l'ensemble
de vos projets, que ce soit pour une
nouvelle construction ou pour une
rénovation. La série Entrepreneur
vous offre des baignoires, douches,
bases et portes de douche.



Baignoire Pia

Disponibles en plusieurs dimensions
et configurations telles que podium,
alcôve et en coin.

ProduitsNeptune.com



Grohe *Robinet Allure*

Élégant et sophistiqué, le robinet Allure s'installe sur le mur, libérant ainsi de l'espace sur le meuble-lavabo et facilitant le nettoyage

de celui-ci. Combinant la précision de l'ingénierie allemande et l'excellence du design, ce robinet en laiton est doté d'une technologie d'économie d'eau. Le fini StarLight chromé maintient l'éclat sur les finitions brossées et polies.

MAAX *Robinet Keros*



Ce robinet de baignoire romaine est offert en chrome et noir mat. Il est doté d'une douche à main extractible avec tuyau de 60 po. La construction en laiton offre une finition résistante à la rouille et à la corrosion.

MAAX *Robinet Linosa*

Ce robinet autoportant avec douchette de 60 po est offert dans un fini chrome ou noir mat. Sa poignée unique permet un réglage aisé du débit d'eau et de la température. La portée du bec est de 8,25 po, ce qui offre un dégagement utile à divers usages.



Moen *Collection Greenfield*

La collection Greenfield s'adapte à tous les espaces grâce à ses lignes épurées et à ses bords biseautés qui ajoutent un point d'intérêt à la pièce. La collection – qui comprend une gamme complète de baignoires, de douches et d'accessoires assortis – se décline en plusieurs finitions pour s'adapter à toutes les préférences. On trouve parmi les accessoires un porte-serviette, un porte-papier hygiénique, un anneau porte-serviette, des crochets à vêtements et même une lampe murale.

TOILETTES

Globe Union (Gerber) *Toilette Avalanche*

La cuvette et le réservoir de la toilette deux pièces Avalanche présentent un aspect sculpté que complète une base sur socle légèrement évasée pour créer une silhouette élégante. Le système de chasse QuietClean^{MD}

atténue le son de la chasse d'eau, et le traitement de surface KeepClean^{MC} garde la cuvette propre plus longtemps. Conforme aux normes de l'ADA, la toilette présente une chasse unique de 4,8 L.



EMCO Thalassa

PLOMBERIE DÉCORATIVE

fiers distributeurs des produits

Riobel

PERRIN & ROWE
MAYFAIR LONDON



victoria ⊕ albert®

ROHL



Chicoutimi 418-543-5553
Laval 450-978-0314
Québec 418-681-4671

Rimouski 418-732-0164
Trois-Rivières 819-375-4743
Sorel 450-742-4525

Brossard 450-676-1847
Saint-Hyacinthe 450-796-4555
Saint-Jean-sur-Richelieu 450-346-6841

Laufen Toilette PRO

Ce combo toilette murale et siège PRO est conçu pour un réservoir encastré. Sa forme et son siège mince à fermeture lente s'harmonisent à tout décor. Fabriquée en porcelaine vitrifiée, elle respecte ou dépasse les normes ASME A112.19.2 et ASME A112.19.14. Son siphon dissimulé et entièrement vitrifié est vérifié sous vide. L'absence de rebord favorise une meilleure hygiène. Elle est accompagnée d'une garantie limitée de 5 ans.



Représentée par
Agences Mario Stephenson

FGI Canada (Avenue) Toilette Glencairn

La toilette monobloc à haute efficacité Glencairn incarne la sophistication et la performance. Elle est construite pour durer et présente un design contemporain qui apporte une touche de modernité à n'importe quelle salle de bains. Grâce à sa chasse à haute efficacité, vous économiserez l'eau tout en bénéficiant d'un rendement de premier plan.



Les appareils sanitaires et les accessoires de robinetterie doivent respectivement être certifiés selon la norme Appareils sanitaires (Série CSA B45) ou Plumbing Supply Fittings (CSA B125.1). Les fabricants de certains produits présentés dans cette vitrine attendaient les certifications au moment de mettre sous presse.

Saniflo Toilette Sanipit 24 GR

Cet ensemble préassemblé et robuste s'installe dans la plupart des bassins de 24 po, simplifiant ainsi le remplacement des pompes de broyage défectueuses. Il est équipé d'un moteur de broyeur de 1 HP, de broyeurs en acier inoxydable et de pressostats triples, ce qui garantit la fiabilité et la redondance. De plus, la possibilité de créer une cavité sèche élimine les dégâts lors de l'entretien de la plupart des éjecteurs d'eaux usées.



Saniflo Toilette Sanicompact 4C

Ce système de toilettes autonomes à macération est conçu pour être installé dans une salle de bains jusqu'à 9 pi sous la ligne d'égout ou jusqu'à 120 pi d'une colonne de chute. Son système de macération traite les déchets humains et le papier hygiénique. Conçu pour le secteur résidentiel, ce système à double chasse d'eau utilise 3,8 et 4,8 L. Il est doté d'une lame de macération en acier inoxydable qui fait 3600 tours par minute.



ACCESSOIRES

Amba Chauffe-serviettes Jeeves

La collection Jeeves réunit de nombreux modèles de différentes dimensions et configurations, avec barres droites ou courbées, aux finis poli, brossé, noir mat, bronze vénitien et blanc brillant. Idéal pour sécher et réchauffer les serviettes, le produit permet d'éviter la formation de moisissures et de conserver une odeur fraîche plus longtemps.

Les serviettes n'ont pas à être lavées aussi souvent, permettant ainsi une économie d'eau, de savon et d'électricité. Étant un appareil électrique, le chauffe-serviette doit être installé par un électricien.



Représenté par Agences Mario Stephenson



par David Gauvin et Daniel Robert

Les dernières années ont été riches en rebondissements en ce qui concerne les réfrigérants, au Québec comme dans le reste du Canada. Le couperet tombe sur plusieurs fluides frigorigènes qui faisaient pourtant partie des meubles... S'agit-il d'un problème ou d'une occasion à saisir pour les professionnels concernés?

La réponse se trouve souvent dans la littérature. Elle faisait toutefois cruellement défaut depuis un bon moment. Or, depuis la publication du nouveau *Code sur la réfrigération mécanique* (CSA B52) en décembre 2023, on s'y retrouve un peu mieux, bien que certaines provinces tardent à adopter ce nouveau code. Avant d'aller plus loin, un petit historique s'impose, inspiré des précieuses ressources publiées par l'ASHRAE.

L'ASHRAE produit plusieurs normes, dont la norme ASHRAE 15 – *Safety Standard for Refrigeration Systems*, qui constitue la base du code CSA B52, ainsi que la norme ASHRAE 34 – *Designation and Safety Classification of Refrigerants*, qui classe les réfrigérants selon leur inflammabilité et leur toxicité. L'ASHRAE publie également des « *position documents* », sur certains enjeux d'importance, notamment sur les réfrigérants et leur utilisation responsable. Voici un extrait pertinent : « Au

cours de l'histoire de la climatisation et de la réfrigération, de nombreuses substances ont été utilisées comme réfrigérants. Pendant de nombreuses années, le réfrigérant utilisé n'a pas fait partie des critères orientant le choix d'un système. Les choses ont cependant changé depuis une trentaine d'années. Le choix d'un réfrigérant est devenu de plus en plus complexe en raison de nouveaux critères environnementaux¹. » (Calm, 2008)

En effet, la réduction – pas l'élimination, puisqu'impossible – du potentiel de réchauffement planétaire (PRP) constitue LE nouveau critère. Depuis le célèbre Protocole de Montréal et ses amendements, c'est dans une tendance mondiale que s'inscrivent ces changements réglementaires. Très intéressés, les fabricants cherchent maintenant à anticiper ces mouvements, afin de se distinguer de leurs concurrents et d'éviter les écueils de conformité.

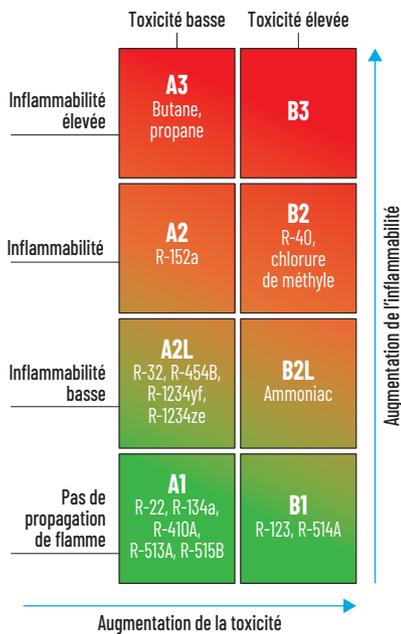
Par exemple, bien que la valeur maximale de 750 PRP du *Règlement fédéral sur les halocarbures* ne s'appliquera qu'aux refroidisseurs installés à compter du 1^{er} janvier 2025, la plupart des fabricants respectent déjà cette limite, et ce, pour l'ensemble de leurs produits : unités de toiture, unités bi-blocs, systèmes VRV, etc. Pourquoi cet empressement dans une industrie reconnue comme conservatrice?

Les fabricants desservent plusieurs marchés et territoires. Certains sont plus restrictifs en ce qui concerne l'utilisation des réfrigérants, et surtout beaucoup plus alléchants en volume de ventes : pensons à la Californie, cinquième économie mondiale! Puisqu'il est illogique du point de vue économique pour une multinationale de vendre plusieurs versions d'un même produit, c'est l'exigence réglementaire la plus rigoureuse qui fait foi de tout, d'autant plus que c'est celle qui régit le plus grand marché... Tant mieux pour l'environnement!

En 2021, on se réjouissait du fait que la transition des réfrigérants à basse pression, utilisés surtout dans les refroidisseurs centrifuges, était déjà terminée, ces réfrigérants étant classés A1 (toxicité basse, sans propagation de flamme, comme le R-22, R-410A, R-513A, R-515B) ou B1 (toxicité élevée, sans propagation de flamme comme le R-123 et R-514A) selon la norme ASHRAE 34. Toutefois, la transition des refroidisseurs à haute et moyenne pression battait toujours son plein. On réalise aujourd'hui que

...

RÉFRIGÉRANTS



des systèmes utilisant des réfrigérants classés A1 ou A2L (toxicité et inflammabilité basses, comme le R-1234ze, R-1234yf, R-32 ou R-454B) constituent des solutions pérennes déjà existantes.

Lors du séminaire sur le développement durable de l'ASHRAE Montréal, tenu en mars dernier, Pierre-Luc Rousseau, du Bureau de la transition climatique et énergétique du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec, a insisté sur le fait que les refroidisseurs fonctionnant au R-410A ou au R-134a seront autorisés (y compris leur raccordement aux réseaux d'eau du bâtiment qu'ils desservent) au plus tard le 31 décembre 2024. À partir du 1^{er} janvier 2025, ils devront fonctionner avec un réfrigérant ayant un PRP inférieur à 750.

Or, la situation demeure particulière pour les refroidisseurs à haute pression (qui utilisaient le réfrigérant R-410A), puisqu'il n'y a pas de réfrigérants de remplacement classé A1. Un concepteur voulant installer ce genre d'équipement n'a pas d'autre choix que d'utiliser un réfrigérant de

remplacement classé A2L et respectant le nouveau code CSA B52.

Pour les applications de préservation alimentaire (chambre froide), la limite en PRP est de 150. La réglementation est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021, ce qui explique pourquoi le CO₂, qui a un PRP de 1, est le réfrigérant privilégié dans ces applications.

Le *Règlement sur les halocarbures* définit le terme refroidisseur comme « tout appareil de réfrigération ou de climatisation qui utilise les propriétés frigorigènes d'un halocarbure pour abaisser la température d'un liquide de refroidissement secondaire circulant dans des conduits ». Nous interprétons que les tours de refroidissement (*chillers*) d'eau-glycol refroidis à l'air ou à l'eau sont des refroidisseurs au sens de la loi. Ainsi, les thermopompes eau-eau sont aussi des refroidisseurs, de même que les unités qui produisent de l'eau (très) chaude en refroidissant un liquide de température plus froide (p. ex., système de récupération en cascade faisant de l'eau chaude).

La bonne nouvelle (ou pas, comme nous l'évoquerons ci-dessous), c'est que la réglementation canadienne visant le changement des réfrigérants dès janvier 2025 touche uniquement les refroidisseurs. Les unités de toit monobloc (*rooftop*), les climatiseurs bi-bloc (par détente directe), les VRF, les systèmes de refroidissement air-eau à circuit d'eau mitigé (pompe à chaleur aquathermique, *water source heat pump* ou WSHP) peuvent continuer à utiliser les mêmes réfrigérants, même s'ils affichent des niveaux de PRP bien au-dessus de 750 (comme le R-410A dont le PRP est de 2088 ou le R-134a dont le PRP est de 1430).

Pendant ce temps, de nombreux États américains accélèrent la réduction des gaz à effet de serre et imposent une limite de 700 PRP pour plusieurs équipements de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA). Ainsi, le retrait progressif du R-410A et du R-134a des refroidisseurs est en place depuis le 1^{er} janvier 2024, soit un an avant le Canada. Chez notre voisin, le retrait touchera les dispositifs destinés à la climatisation des espaces

« En Europe, la réduction des PRP se fait en quatrième vitesse. Les réfrigérants R-32, R-454B, R-513A et R-514A, qui commencent à être utilisés en Amérique du Nord, sont déjà en fin de vie en Europe. »

et les thermopompes des marchés résidentiel et commercial (*rooftop, split, WSHP*) dès le 1^{er} janvier 2025. Pour les VRF, le retrait commencera le 1^{er} janvier 2026.

Au Canada, l'interdiction des réfrigérants ayant un PRP élevé n'est pas à l'ordre du jour. Nous sommes à la traîne, et ce retard pourrait faire plus mal qu'on l'imagine.

En effet, pendant que le monde cesse d'utiliser les réfrigérants à effet de serre et lance des appareils fonctionnant au moyen de nouveaux frigorigènes... le Canada choisit le statu quo. Croit-on vraiment que les grands fabricants continueront de fabriquer, juste pour l'infime marché canadien, des produits d'ancienne génération utilisant des réfrigérants bannis dans les pays où ils sont fabriqués? Ne va-t-on pas plutôt subir les forces du marché et au bout du compte être forcés à faire les changements qu'impose le marché mondial en s'accommodant de toute la confusion qui va en découler?

L'HRAI (Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute of Canada), qui regroupe tous les fabricants et les distributeurs de produits de CVCA du Canada, fait pression sur le

gouvernement afin qu'il harmonise la réglementation canadienne à celle des États-Unis. Le but : éviter la confusion dans notre marché, largement tributaire de l'immense marché de notre voisin du Sud.

En Europe, la réduction des PRP se fait en quatrième vitesse. Les réfrigérants R-32, R-454B, R-513A et R-514A, qui commencent à être utilisés en Amérique du Nord, sont déjà en fin de vie en Europe. Les Européens préparent l'arrivée de réfrigérants comme le propane (R-290), l'ammoniac (R-717), le R-1234ze et le CO2, pour ne nommer que ceux-là.

Le réfrigérant utilisé dans une application de CVCA-R n'est pas un consommable. Ainsi, un système bien conçu et bien entretenu ne devrait pas laisser fuir de réfrigérant, et la charge initiale devrait être entièrement récupérée seulement lors de la mise au rebut de l'équipement, à la fin de sa durée de vie utile. Il est impératif de toujours privilégier des systèmes étanches utilisant la plus petite quantité de réfrigérant possible, et ce, peu importe la pression de fonctionnement ou la classe de réfrigérant.

S'il ne faut pas choisir un système uniquement sur la base du réfrigérant qu'il utilise, une grande importance doit néanmoins être accordée à cet élément et aux conséquences de celui-ci.

Comme le recommande l'ASHRAE, il convient d'adopter une approche qui considère l'ensemble des facteurs décisionnels. Il s'agit d'atteindre le meilleur compromis, car le réfrigérant parfait n'existe toujours pas : « Le choix des réfrigérants et de leurs systèmes doit être fait selon une analyse de plusieurs critères, comme l'efficacité énergétique et les caractéristiques de performance, les impacts environnementaux, la sécurité des employés et du public ainsi que des considérations économiques. [...] Les différentes applications de CVCA et de réfrigération ainsi que leurs exigences à travers le monde nécessitent une variété de réfrigérants pour répondre à ces besoins¹. » **IMB**

RÉFÉRENCES

¹ Traduction libre. Segment tiré du *Position Document on Refrigerants and Their Responsible Use* de l'ASHRAE, juin 2023.

David Gauvin est directeur chez ITC Technologies. Basé à Québec, il vise à accélérer la décarbonation des bâtiments et des procédés à l'aide de thermopompes dans le cadre de projets commerciaux, institutionnels et industriels. Bachelier en génie de l'Université Laval, il est ingénieur et professionnel agréé LEED BD+C. On peut le joindre à dgauvin@itctech.ca.

Daniel Robert est v.-p. sénior, Projets spéciaux chez Kolostat-Krome, une entreprise en conception-construction mécanique. En plus d'assurer la présidence du chapitre de Montréal de l'ASHRAE en 1992-1993, il a occupé d'autres postes, dont certains au sein de la société mère. Daniel est également secrétaire-trésorier de la CMMTQ et représente la Corporation sur les enjeux relatifs aux réfrigérants auprès de l'HRAI et de la RBQ. On peut le joindre à drobot@kolostat.com.

Mélissa Gonthier reçoit la bourse Jocelyne-Meunier-Desjardins



Élève au programme Plomberie et chauffage de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, Mélissa Gonthier a reçu la bourse Jocelyne-Meunier-Desjardins. Remise par la CMMTQ, cette bourse annuelle de 1000 \$ souligne l'engagement d'une femme dans un métier traditionnellement exercé par les hommes.

par Martin Lessard

Après plus de 10 ans en tant qu'auxiliaire à domicile pour un CLSC, Mélissa veut du changement. « La passion pour ce métier s'est peu à peu émoussée après la naissance de mon dernier enfant. J'ai alors décidé de suivre un nouveau parcours professionnel : la plomberie et le chauffage », indique-t-elle.

Ce choix n'est pas anodin. Depuis longtemps, elle nourrit le désir d'exercer un métier de la construction. La plomberie émerge rapidement comme une option. Ses défis et ses complexités la stimulent énormément. « Je suis prête à relever ce défi avec passion et engagement, et à m'épanouir dans ma nouvelle carrière de plombière-chauffagiste », lance-t-elle.

Alexandre Cadieux, enseignant en plomberie et chauffage à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, résume le parcours scolaire de Mélissa. « Mélissa a un bagage intéressant. Son parcours ne s'est pas fait sans difficulté, mais elle a investi les efforts nécessaires pour apprendre et exécuter les tâches exigées. Sans être la plus rapide dans l'exécution, elle livre un travail de qualité – un aspect recherché par les employeurs. Dotée d'un sens de la

répartie hors du commun, Mélissa, seule fille du groupe, s'est intégrée facilement auprès de ses camarades. Elle est un bel exemple pour les femmes qui s'intéressent à ce merveilleux métier. »

Objectif de carrière

Mélissa veut acquérir une solide expérience dans le domaine de la plomberie afin de réaliser son grand rêve : lancer son entreprise. Consciente

Depuis 2017, cette bourse annuelle de 1000 \$ souligne l'engagement d'une élève dans un métier non traditionnel pour les femmes. Elle est remise à l'une d'entre elles ayant accumulé au moins 600 heures de cours à temps plein dans un programme menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles en plomberie-chauffage. Elle s'inscrit dans le cadre de l'implication de la CMMTQ dans le Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction.

La bourse Jocelyne-Meunier-Desjardins est un hommage à cette ex-vice-présidente et actionnaire de Plomberie St-Pie-X à Rimouski, qui a été la première femme à siéger au conseil d'administration de la CMMTQ, en 1987.

que la présence féminine est encore plutôt rare dans ce secteur, elle voit cette situation comme une belle occasion plutôt que comme un obstacle.

Déterminée à briser les stéréotypes et à imprimer sa marque, elle croit fermement en ses compétences et en sa capacité à réussir, non seulement en tant que plombière qualifiée, mais aussi en tant que chef d'entreprise. « J'aimerais créer une entreprise de plomberie qui se distingue par son professionnalisme, son service exceptionnel et son engagement envers la satisfaction des clients. Je veux également inciter d'autres femmes à poursuivre leurs aspirations professionnelles et à réussir dans des industries traditionnellement masculines », déclare-t-elle.

La CMMTQ remet ses bourses d'excellence

La CMMTQ a récemment remis 10 bourses d'études. Elle souhaite ainsi encourager les élèves qui étudient dans un domaine de la mécanique du bâtiment.

En tant que femme dans le domaine de la construction, elle se heurte à divers défis en raison des stéréotypes et des attentes. Les préjugés et le manque de représentation féminine créent parfois des obstacles supplémentaires. « L'accès au métier, la reconnaissance des compétences et la validation professionnelle sont parfois remis en question. De plus, les défis physiques peuvent être amplifiés par le manque d'équipement adapté aux femmes. Toutefois, ces difficultés renforcent ma détermination à prouver que le genre ne détermine pas la compétence. En surmontant ces obstacles, je contribue à changer les normes et à créer un environnement plus inclusif pour les femmes dans la construction », ajoute-t-elle.

Mère de 2 enfants, Mélissa suit 30 heures de cours par semaine et jongle avec de nombreuses responsabilités. Elle consacre également une partie de son temps à aider à la cantine des Alouettes de Montréal, mais recherche activement un emploi en plomberie. « Cette bourse est l'occasion de créer des moments de qualité avec mes deux enfants. Je l'utiliserai pour passer des vacances en famille. Je pourrai offrir à mes enfants des expériences enrichissantes et des souvenirs inoubliables. Il s'agit d'un investissement dans notre bien-être familial et notre bonheur collectif », conclut la lauréate. **MB**

En plus de la bourse Jocelyne-Meunier-Desjardins et des bourses décernées aux gagnants des compétitions de plomberie et de réfrigération des Olympiades québécoises des métiers et des technologies, la CMMTQ accorde chaque année des bourses d'excellence de 500 \$ chacune. Ces dernières sont octroyées à des élèves ou à des étudiants sur le point de décrocher un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Plomberie et chauffage, en Réfrigération, en Mécanique de protection contre les incendies, ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en Technologie de la mécanique du bâtiment.

Cette année, elle a décerné 5 bourses à des étudiants en Technologie de la mécanique du bâtiment, 4 bourses à des élèves en Plomberie et chauffage et 1 bourse à un élève en Mécanique de protection contre les incendies.

Les lauréats doivent se démarquer par l'excellence de leurs résultats scolaires et leur attitude exemplaire. L'implication et la persévérance des candidats sont également prises en considération lors de l'étude des dossiers.

Par ailleurs, le fabricant Dahl Valve s'associe à la CMMTQ depuis quelques années en commanditant deux de ces bourses d'études.

Bourses en Technologie de la mécanique du bâtiment (DEC)



Noémie Batista Gomez, Collège Ahuntsic

« Au secondaire, j'ai aimé la gestion et la conception d'un projet de robotique. Cette expérience m'a tellement marquée

que j'ai voulu étudier dans le domaine de la mécanique, mais je ne comprenais pas vraiment comment cette discipline s'appliquait au bâtiment. Toutefois, après une seule session, j'étais déjà amoureuse du programme. Ce qui me passionne, c'est que grâce à mon travail, je pourrai assurer le confort des occupants d'un bâtiment. »



Vincent Blanchard, Cégep Limoilou

« Dès la première session, je savais que j'allais faire carrière dans ce domaine. Je vais même poursuivre mes études en génie du bâtiment à

l'Université de Sherbrooke. Les stages m'aideront à faire un choix, car j'ai un heureux problème : j'aime toutes les spécialités de la mécanique du

...

bâtiment. Fidèle lecteur de la revue *IMB*, je m'intéresse à tout ce qui touche à la mécanique du bâtiment. Lors des soirées portes ouvertes, je sers de guide aux futurs étudiants. Je réponds à leurs questions. J'ai même eu la chance de présenter le programme à plus de 120 conseillers en orientation! »



Amy Lee Langlois-Clarke,
Cégep de Saint-Hyacinthe

« Après l'obtention d'un DEC en sciences humaines, j'ai travaillé sans trop savoir ce que j'aimerais faire.

En consultant une conseillère en orientation, j'ai découvert que je voulais comprendre les systèmes mécaniques d'un bâtiment et en apprendre davantage sur les bâtiments durables et l'aspect écoénergétique. Retourner aux études après avoir travaillé pendant deux ans et demi n'a pas été facile. Je souhaite occuper un emploi passionnant qui me permettra non seulement d'appliquer, mais aussi de renforcer les compétences acquises au cours de mes études et de mes stages. Je suis persévérante et persuadée d'être sur le bon chemin. »

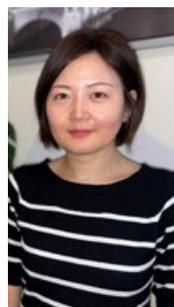


Marie-Pascale Tremblay,
Cégep de Jonquière

« Quand je me suis inscrite en mécanique du bâtiment, ça faisait deux ans que je cherchais ce que je voulais faire. Je me

sentais en retard par rapport aux autres. J'ai souvent pensé à arrêter l'école pour travailler et à recommencer quand j'allais trouver ce qui m'intéresserait. Une conseillère en orientation m'a aidée. Dès

que j'ai commencé, j'ai su que j'étais enfin dans mon élément. J'aime la mécanique du bâtiment. Je suis contente d'avoir persévéré et fière de dire que je suis première de classe. Il est possible de réussir dans un métier traditionnellement exercé par les hommes. »



Jiali Wu,
Cégep Vanier

« C'est depuis mes études en gestion de l'ingénierie de la construction en Chine que je me passionne pour la relation complexe entre les

systèmes de construction et la durabilité. Choisir d'étudier la mécanique du bâtiment à Montréal est une décision réfléchie, car je veux en apprendre davantage sur l'efficacité énergétique et le confort des occupants dans l'environnement bâti. Je souhaite devenir spécialiste du contrôle des coûts dans le domaine de la mécanique du bâtiment en favorisant l'innovation et la durabilité. »

/// Bourses en Plomberie et chauffage (DEP)



Steve Bellavance,
Centre de formation professionnelle Samuel-De Champlain

« J'étais ingénieur de combat dans l'armée canadienne depuis

2003. Après quelques missions de paix, j'ai réorienté ma carrière. L'industrie de la construction m'a toujours intéressé. En parlant à des gens du domaine de la plomberie et du chauffage, ma recherche s'est arrêtée. Je crois aussi

avoir les qualités nécessaires pour ce métier. Calme, ordonné, ponctuel, sérieux et soucieux du détail, je trouve une solution à chaque problème. De plus, lorsque j'ai un objectif en tête, je mets tout en œuvre pour l'atteindre. »



Yohann Bissonnette,
Centre de formation professionnelle Samuel-De Champlain

« Après avoir travaillé pendant cinq ans

comme boucher, j'ai eu besoin de relever de nouveaux défis. Je me suis alors inscrit en Plomberie et chauffage, car c'est un programme qui permet d'acquérir des connaissances variées dans différents domaines, sans compter tous les cours de perfectionnement offerts. Je veux obtenir ma carte de compagnon et ma carte de gaz naturel pour travailler dans le secteur commercial. Je me distingue par ma positivité. Lorsque j'éprouve des difficultés, je ne me décourage pas. Au contraire, je n'hésite pas à poser des questions à mon enseignant. »



Julien Dubé,
Centre de formation de La Haute-Gaspésie

« Me réorienter en plomberie représente le désir d'allier des compétences intellectuelles et

manuelles. En plus d'exercer un métier de première nécessité, je ressens un besoin de concret, d'observer le fruit de mon travail. Parents d'une petite fille, nous devons faire des sacrifices financiers et d'horaire. N'ayant pas droit au financement d'Emploi Québec, j'ai deux

emplois les fins de semaine. Qu'à cela ne tienne, j'ai la conviction que ce cheminement sera bénéfique. C'est ce qui me motive au quotidien. »



Issa Haraké,
École des métiers de la construction
de Montréal

« J'aime travailler manuellement, réfléchir, utiliser des outils, construire et réparer des systèmes. De plus, je souhaite exercer un métier qui me donne le sentiment d'être utile. La profession de tuyauteur est essentielle, et je pense tirer satisfaction

d'un ouvrage bien accompli. J'aimerais obtenir mon titre de compagnon et les certificats de qualification en installation de tuyauterie de gaz, en technique d'appareils au gaz et en dispositifs antirefoulement. J'ai aussi l'ambition de fonder mon entreprise de plomberie et chauffage. »

Bourse en Mécanique de protection contre les incendies (DEP)



Benjamin Fréchette,
École Polymécanique de Laval

« J'ai choisi cette carrière pour la stabilité professionnelle et les possibilités d'innovation qu'elle offre. Elle permet aussi de contribuer de façon positive à la société. Je me distingue des autres par mon attitude proactive, ma capacité à résoudre les problèmes de

manière créative, ma persévérance et mon engagement à toujours apprendre et m'améliorer. » **IMB**

**BESOIN D'UN COUP DE POUCE?
DES TRAVAUX EN HAUTEUR?
ON A DE BONNS TUYAUX !**

514 990-LIFT



SCANNEZ POUR
CONSULTER NOTRE
CATALOGUE DE PLOMBERIE



ÉQUIPEMENTS
BROSSARD

Location d'outils et d'équipements

La CMMTQ obtient le mandat de qualification professionnelle en 2001

par Martin Lessard

En 2001, la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec s'est vu confier par le gouvernement du Québec le mandat de qualification professionnelle des entrepreneurs en plomberie et chauffage. Cette nouvelle responsabilité a mené à la création du Service de la qualification.



France Goulet travaille au sein du Service de la qualification depuis 35 ans.

Il est cependant faux de croire qu'il s'agissait d'une première pour la CMMTQ. En effet, dès sa création en 1949, et ce, jusqu'au milieu des années 1970, la Corporation faisait passer tous les examens de qualification professionnelle des entrepreneurs en plomberie et chauffage. En 1949, la CMMTQ est même devenue le premier organisme à qualifier des entreprises de construction.

Au cours des années 1970, le gouvernement du Québec a décidé de qualifier l'ensemble des entreprises de construction et de déléguer une partie des examens à ce qui deviendra la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). « Pendant cette transition, le gouvernement nous a laissé le contrôle de certains examens techniques. Toutefois, nous avons toujours voulu reprendre en main l'entière du processus de qualification des entrepreneurs. C'est ce qui s'est produit en 2001 sous l'égide du cadre commun de qualification des entrepreneurs, à savoir la *Loi sur le bâtiment* et le

Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-propriétaires. Il est donc plus juste de dire que le gouvernement nous a redonné cette responsabilité », indique Steve Boulanger, directeur général de la CMMTQ.

Depuis, la qualification professionnelle s'est beaucoup transformée. Au fil des ans, les dossiers se sont complexifiés, voire judiciairisés, en raison notamment du resserrement des règles et des vérifications auprès des actionnaires, des dirigeants et des répondants.

Révision des examens

Par ailleurs, après avoir créé les profils de compétences des futurs entrepreneurs en plomberie et en chauffage, la CMMTQ a procédé à la refonte complète de ses examens en exécution de travaux. Ils ont été modifiés de manière à mesurer plus précisément les compétences professionnelles des futurs entrepreneurs, qui sont dorénavant placés dans des situations plus réalistes. Ces examens électroniques sont bien loin des questionnaires papier à choix multiple.

À ce propos, tous ceux qui souhaitent devenir répondants en exécution de travaux pour la spécialité plomberie doivent désormais passer ce nouvel examen. Il s'agit d'une première dans le domaine de la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Formation continue obligatoire

À la demande de ses membres et après plusieurs années de représentation politique, la Corporation a vu le *Règlement sur la formation continue obligatoire des maîtres mécaniciens en tuyauterie* être adopté par le gouvernement. En tenant à jour leur connaissance des codes, des normes et des façons de faire pour accroître leurs compétences, les maîtres mécaniciens en tuyauterie démontrent ainsi au public qu'ils se prennent en main.

La première période de référence du Règlement, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2022, a pris fin le 31 mars dernier. Au cours d'une période de référence, les répondants en exécution de travaux en plomberie et en chauffage doivent suivre, selon leur statut respectif, 16, 24 ou 32 heures de formation reconnue. Le 1^{er} avril 2024 marquait le début de la nouvelle période de référence.

Par ailleurs, le gouvernement a demandé à la RBQ « d'analyser l'opportunité d'exiger de la formation initiale pour l'obtention de la licence » et d'instaurer des « examens informatiques ». Preuve du leadership de la CMMTQ en matière de qualification, tous les examens sont au format électronique depuis novembre 2021. L'idée d'une formation initiale fait depuis quelques années l'objet de discussions au sein du conseil d'administration, qui s'est prononcé en faveur de cette proposition.

Le regard tourné vers l'avenir

Ce n'est pas tout! La CMMTQ souhaite encore améliorer la qualification professionnelle afin de redonner tout son sens et sa valeur à la licence d'entrepreneur et d'accroître la protection du public. L'inspection des travaux que les membres souhaitent plus fréquente, voire systématique, pourrait certainement concourir à cet objectif. **IMB**

Revue IMB



La revue *IMB* voit le jour en 1986. Elle devient rapidement la référence en mécanique du bâtiment. Depuis, les quelque 380 revues publiées contribuent au rayonnement de la Corporation dans l'industrie et à l'objectif de mise à jour des connaissances de ses membres et des milliers d'intervenants dans le domaine.

Salon MCEE

En 1987 a lieu la première édition de Mécanexpo, connu aujourd'hui sous le nom de Salon MCEE. À compter de 2009, la CMMTQ et l'Institut canadien de plomberie et de chauffage deviennent propriétaires de l'événement. Réunissant des milliers de visiteurs, le Salon MCEE est le plus important salon commercial de l'industrie de la mécanique du bâtiment, de l'électricité et de l'éclairage au Canada.

Restructuration et déménagement

En 1987, la CMMTQ procède à une importante analyse organisationnelle. Lors d'une assemblée générale extraordinaire, tenue le 23 septembre 1987, les membres présents votent en faveur de l'abolition des bureaux de section, d'un nouveau mode électif au conseil provincial d'administration, d'un changement d'organigramme, de la refonte des descriptions de tâches et de la relocalisation du siège social de Québec à Montréal.

Le déménagement a lieu en 1988. Le nouveau siège social se trouve alors au 1400, rue Sauvé Ouest, c'est-à-dire dans les bureaux de l'ex-section de Montréal. Puis en 1991, la Corporation s'installe à son adresse actuelle sur le boulevard Saint-Laurent.

Les règlements municipaux, les codes et les normes

par Mihai Buzdugan, conseiller technique à la CMMTQ

Q Comment les entrepreneurs peuvent-ils respecter à la fois les règlements municipaux et les codes et normes en vigueur?

RÉPONSE Selon la *Loi sur le bâtiment* (chapitre B-1.1), la Régie du bâtiment du Québec adopte un code de construction qui établit des normes concernant les travaux de construction d'un bâtiment, d'un équipement destiné à l'usage du public, d'une installation non rattachée à un bâtiment ou de toute autre installation liée au bon fonctionnement d'un édifice. Tous les entrepreneurs doivent par conséquent s'y conformer.

Les municipalités disposent cependant d'un certain pouvoir. Par exemple, Westmount et Ville Mont-Royal sont les deux seules d'entre elles au Québec à ne pas appliquer le chapitre III, Plomberie du *Code de construction du Québec* dans son intégralité. Ces deux villes possèdent leur propre réglementation municipale en matière de plomberie, comme les y autorise l'article 191 de la *Loi sur le Bâtiment* : « Un code ou un règlement peut contenir des normes qui sont spécifiques aux territoires visés à l'article 4. »

Deux questions se posent :

1. Quelles sont les limites des champs d'application de chacune des réglementations?
2. Est-ce que le *Code de construction du Québec* a préséance sur tout autre règlement municipal?

Pour répondre, il faut consulter l'article 193 de la *Loi sur le Bâtiment*, qui fait référence aux règlements municipaux en matière de construction : « Un règlement d'une municipalité locale ou d'une municipalité régionale de comté, qui porte sur une matière prévue au Code de construction (chapitre B-1.1, r. 2)[...] ne peut avoir pour effet d'édicter une norme identique ou équivalente à celle contenue dans ce code ou ce règlement ni avoir pour effet de restreindre la portée ou l'application de ces normes. »

Autrement dit, une réglementation municipale ne devrait pas être moins restrictive que le *Code de construction du Québec*.

Les entrepreneurs doivent s'assurer que, conformément à la *Loi sur le bâtiment*, leurs travaux ne sont pas visés par une réglementation locale plus restrictive ou « sévère » que le *Code de construction du Québec*.

En plus des codes, des normes et des règlements municipaux, les entrepreneurs doivent porter une attention particulière aux recommandations des fabricants d'équipement et en tenir compte.

En revanche, **elle peut être plus « sévère ».** Dans ce cas, **l'entrepreneur n'a pas d'autre choix que de la respecter.**

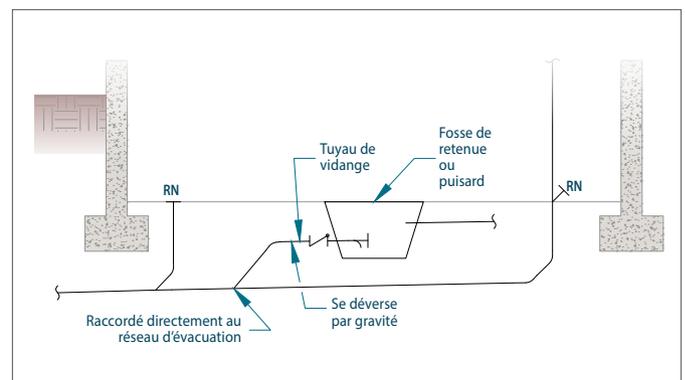
Il doit donc systématiquement se renseigner sur la réglementation municipale en vigueur dans la municipalité où il effectue ses travaux.

Exemple vécu

Prenons l'exemple du règlement municipal 11-010 de la Ville de Montréal¹.

Un entrepreneur en plomberie provenant de l'extérieur de Montréal a obtenu le contrat de changer des fosses de retenue par écoulement gravitaire dans des bâtiments existants. À première vue, il s'agit souvent de remplacer la fosse de retenue, voire de la relocaliser dans certains cas.

Schéma 1



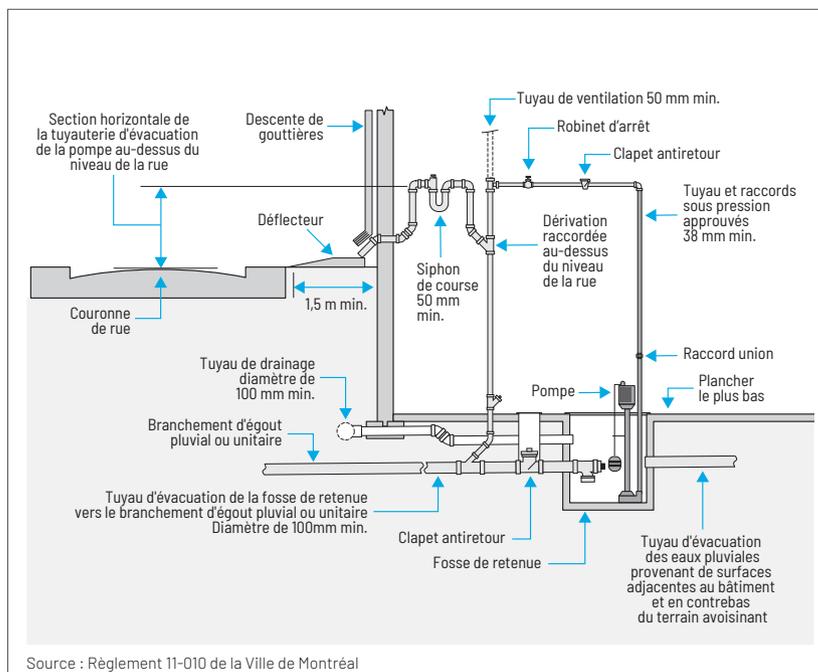
L'entrepreneur en plomberie a effectué les travaux en respectant les articles 2.4.6.3. et 2.4.3.7. du chapitre III, Plomberie du *Code de construction du Québec* (schéma 1). Une fois les travaux terminés, le propriétaire reçoit la visite d'un inspecteur de la Ville de Montréal. Ce dernier lui indique que son installation de plomberie n'est pas conforme au règlement 11-010 de la Municipalité (schéma 2).

Dans ce cas, le règlement municipal est en effet plus restrictif que le chapitre III, Plomberie et, pour l'entrepreneur, l'installation devient plus complexe que prévu. Il doit donc remettre aux normes les travaux effectués, malgré les surcoûts et les inconvénients. **IMB**

RÉFÉRENCES

¹ Règlement 11-010 de la Ville de Montréal, *Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout*

Schéma 2



Source : Règlement 11-010 de la Ville de Montréal



LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE DE LA MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

Pour placer une publicité, consultez la trousse d'information à tinyurl.com/AnnoncerdansIMB et contactez Jacques Galarneau jgalarneau@cpsmedia.ca • 450 227-8414, poste 311.



Dispensateurs, faites reconnaître vos formations

Si vous êtes dispensateur d'une formation en mécanique du bâtiment ou dans un domaine lié à la gestion d'une entreprise de construction, faites-la reconnaître. Pour ce faire, vous devez être reconnu par la CMMTQ.

Formation continue obligatoire

Les répondants en exécution de travaux en plomberie et en chauffage ont l'obligation de suivre, tous les deux ans, un certain nombre d'heures de formation continue, selon leur statut. Ils sont donc toujours à la recherche de nouvelles formations afin de parfaire leurs connaissances. Ils recherchent également différents formats : en présence, virtuel (en direct ou en différé), ou en entreprise.

Si vous offrez des formations, faites-les reconnaître. Les formations reconnues sont très intéressantes pour les répondants puisqu'elles leur permettent d'accumuler des heures de formation continue obligatoire. De plus, elles sont affichées dans le Répertoire de la formation continue de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Processus de reconnaissance des formations

Pour faire reconnaître vos formations, visitez le cmmmq.org/formation/renseignements-pour-les-formateurs et sélectionnez l'étape 1 ou l'étape 2, selon le cas.

Étape 1 : Demande de validation d'un dispensateur

Après analyse de votre demande, la CMMTQ pourrait vous reconnaître en tant que dispensateur, et vous attribuer un numéro unique. Si vous avez déjà votre numéro unique, rendez-vous à l'étape 2.

Étape 2 : Demande de reconnaissance des activités de formation continue

Après analyse de votre demande, la CMMTQ pourrait reconnaître votre formation, qui serait également reconnue par la RBQ et la Corporation des maîtres électriciens du Québec.

Pour toutes questions, communiquez avec un membre du Service de la formation au 514 382-2668, 1 800 465-2668, ou à formation.continue@cmmmq.org.



PLOMBERIE

Vérificateur de dispositifs antirefoulement / certification (40 h)

En présence, à Montréal
Du lundi 3 au vendredi 7 juin, de 7 h 30 à 16 h 30
Vendredi 28 juin, et du mardi 2 au vendredi 5 juillet, de 7 h 30 à 16 h 30

En présence, à Québec
Du lundi 3 au vendredi 7 juin, de 7 h 30 à 16 h 30

Vérificateur de dispositifs antirefoulement / recertification – Option 1 (5 h)

En présence, à Montréal
Mardi 18 juin, de 10 h à 16 h
Mercredi 26 juin, de 10 h à 16 h

En présence, à Québec
Vendredi 21 juin, de 10 h à 16 h

Vérificateur de dispositifs antirefoulement / recertification – Option 2 (16 h)

En présence, à Montréal
Lundi 17 et mardi 18 juin, de 7 h 30 à 16 h 30
Mardi 25 et mercredi 26 juin, de 7 h 30 à 16 h 30

En présence, à Québec
Jeudi 20 et vendredi 21 juin, de 7 h 30 à 16 h 30

Incombustibilité des bâtiments, tuyauteries permises et installation coupe-feu (6 h)

Virtuelle, en direct
Jeudi 6 juin, de 8 h 30 à 15 h 30

Sélection et installation des dispositifs antirefoulement (8 h)

Virtuelle, en direct
Jeudi 13 juin, de 8 h à 17 h

Ventilation interne (7 h)

Virtuelle, en direct
Jeudi 20 juin, de 8 h 30 à 16 h 30

Chapitre III – Plomberie et Code national de la plomberie–Canada 2015 (modifié) (24 h)

Virtuelle, en direct
Du mercredi 26 au vendredi 28 juin, de 8 h à 17 h

Principes de protection et de gestion de projets en parasismique (4 h)

Virtuelle, en direct
Jeudi 27 juin, de 13 h à 17 h



INSTALLATIONS SOUS PRESSION

Inspection visuelle des soudures (3,5 h)

Virtuelle, en direct
Mardi 4 juin, de 13 h à 16 h 30



PLANS ET DEVIS

Lecture de plans et devis (14 h)

Virtuelle, en direct
Mardi 4 et mercredi 5 juin, de 8 h 30 à 16 h 30



RÉFRIGÉRATION

Petits systèmes de climatisation (16 h)

Virtuelle, en direct
Jeudi 13 et vendredi 14 juin, de 8 h à 17 h

Les formations de la CMMTQ sont présentées dans différents formats.



Présentiel

Formation en salle où vous pouvez interagir avec le formateur et les participants.



Virtuel, en direct

Formation en direct permettant aux participants d'intervenir et de poser des questions au formateur.



Virtuel, en différé

Formation préenregistrée pouvant être visionnée en tout temps.



En entreprise

Formations organisées pour votre entreprise permettant des discussions propres à votre réalité.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec un membre du Service de la formation à formation@cmmtq.org ou au 514 382-2668, 1 800 465-2668.



Tire le meilleur de ton monde grâce à une formation en entreprise.

Obtiens plus d'informations en visitant le fiersetcompetents.com



5 et 6 juin 2024
Conseil du bâtiment durable du Canada
 Building Lasting Change
 Toronto, Ontario
harlowagency.swoogo.com/BLC2024

15 au 18 juin 2024
Institut canadien de plomberie et de chauffage (ICPC)
 ABC 2024
 Delta Grand Okanagan Resort, Kelowna, Colombie-Britannique
ciph.com

22 au 26 juin 2024
ASHRAE
 Congrès annuel
 Indianapolis, Indiana
ashrae.org/conferences/2024-annual-conference-indianapolis

15 au 18 juillet 2024
Institut international du froid
 27^e Congrès international sur les compresseurs
 West Lafayette, Indiana
iifir.org/fr/evenements

12 au 14 septembre 2024
CMMTQ
 Congrès annuel
 Hôtel Château-Bromont
cmmmq.org

22 au 26 septembre 2024
IAPMO
 Congrès annuel
 Las Vegas, Nevada
iapmo.org

24 et 25 septembre 2024
Grand Batimatech
 Palais des congrès de Montréal
batimatech.com

24 au 26 septembre 2024
American Water Works Association
 WaterSmart Innovations
 Las Vegas, Nevada
awwa.org/Events-Education/WaterSmart-Innovations

25 et 26 septembre 2024
Institut canadien de plomberie et de chauffage
 Canadian Hydronics Conference
 River Cree Casino, Edmonton, Alberta
ciph.com

8 au 10 octobre 2024
Chillventa
 Nuremberg, Allemagne
chillventa.de/en

15 au 17 octobre 2024
RemTEC & Emerging Contaminants Summit
 The Westin Westminster, Colorado
remediation-technology.com

18 au 23 octobre 2024
ASPE
 Symposium technique
 Columbus, Ohio
aspe.org

Équipements Brossard
 514 990-5438
equipementsbrossard.com

General Pipe Cleaners
 514 905-5684
drainbrain.com/francais

Fiers et compétents
 888 902-2222
fiersetcompetents.com

Produits Neptune
 450 773-7058
produitsneptune.com

Thalassa plomberie décorative
 418 682-3606
thalassaquebec.com

Novoclimat
transitionenergetique.gouv.qc.ca/residentiel/programmes/novoclimat-professionnels-construction

Thermo 2000
 888 854-1111
thermo2000.com

Wolseley Canada
 450 680-4040
wolseleyinc.ca



LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE DE LA MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

Pour placer une publicité, consultez la trousse d'information à tinyurl.com/AnnoncerdansIMB et contactez Jacques Galarneau jgalarneau@cpsmedia.ca 450 227-8414, poste 311.

du 1^{er} au 31 mars 2024

Léonardo Iacono
Plomberie Chivas inc.
 630, Saint-Paul, bur. 600
 Montréal
 514 952-6170

Pouya Asgari
Parsmont construction inc.
 17, av. d'Aberdeen
 Candiac
 438 876-8010

Kevin Poirier-Goyer
9503-2452 Québec inc.
 104, montée de la Côte-Double
 Vaudreuil-Dorion
 514 910-3283

Michel Paquette
Installation Horizon inc.
 241, de la Clairière
 Rosemère
 514 692-6895

James Kuchta
Plomberie Hydro-Force inc.
 2945, de la Valinière
 L'Assomption
 514 582-1426

Mathieu Rochon
12142163 Canada inc.
 955, chemin Duhamel
 Pincourt
 514 823-3737

Jérémie Houde
Construction RH Associés inc.
 4061, de l'Hôtel de Ville
 Notre-Dame-du-Mont-Carmel
 819 944-7474

Francis Lahaie
Fittek mécanique inc.
 211, Cardinal, bur. 1
 Saint-Amable
 514 606-5941

Pascal Lefort
Lefort Pascal
 2610, place des Tourterelles
 Laval
 514 743-4566

Pierre-Yves Roy
Plomberie P. Roy inc.
 848, des Roses
 Mascouche
 438 924-4234

Guillaume Tougas
Gaz LT inc.
 899, route 219 nord
 Hemmingford
 514 607-1131

**NOVO
 CLIMAT**



SPÉCIALISTE EN VENTILATION

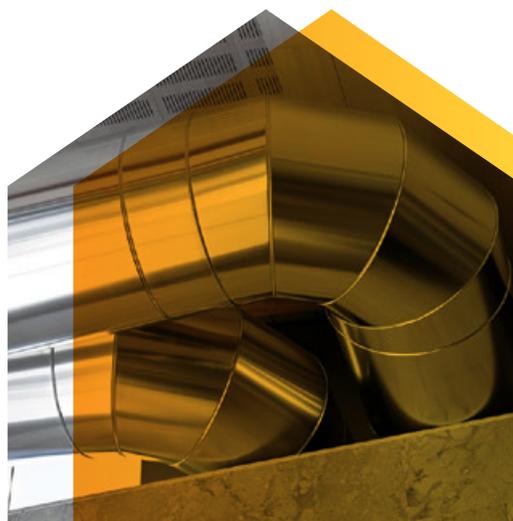
Formation en ventilation

Inscrivez-vous à nos formations afin d'obtenir la certification Novoclimat requise pour offrir vos services aux constructeurs et promoteurs de projets Novoclimat :

- › Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel **autonome** et exigences techniques Novoclimat
- › Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel **autonome, centralisé**, et exigences techniques Novoclimat



**Visez
 l'efficacité
 énergétique!**



**Votre
 gouvernement**

Québec 



Des produits qui répondent aux plus hauts standards de la construction résidentielle, commerciale et institutionnelle.

LE CHAUFFAGE HYDRONIQUE ET LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, NOTRE SPÉCIALITÉ !

Une culture d'innovation et d'ingéniosité. Confort, efficacité énergétique, durabilité et tranquillité d'esprit, voilà tout ce que Thermo 2000 vous offre. Chaudières électriques, chauffe-eau indirects instantanés, réservoirs tampons, cabinets souffleurs... Des produits éprouvés, brevetés et fiables pour créer un système de chauffage complet.



MERCI AUX PARTICIPANTS DU DÉFI PHOTO !

Thermo 2000 est fier du travail des gens qui installent nos produits, et avec le défi photo, nous avons pu mettre en évidence vos projets d'installations, avant et après. Félicitations pour vos réalisations !



SUIVEZ-NOUS

THERMO2000.COM